

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 18 FEVRIER 2026

Date de convocation : 12 FEVRIER 2026

Date d'affichage : 12 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 17

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 18 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 3ème Adjoint + LEBBADER D., 4ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + GLORIA D. + BUONGIORNO G + CHATELLAIN J. + CASABIANCA M.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + PERNAK C. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à GLORIA D. + GARCIA M. + DELBECQ D.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme PERTOLDI C.

Délibération N° 2026-01-07

OBJET

Subventions aux associations

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 059-215902925-20260218-DELIB20260107-DE

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT	VOTE
Association Aura Danse Haveluy	720 €	A l'unanimité (15 voix « POUR »)
Jeunesse Sportive Haveluynoise	2 000 €	A l'unanimité (15 voix « POUR »)
TOTAL.....	2 720 €	

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires à l'article 65748 du budget primitif 2026.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

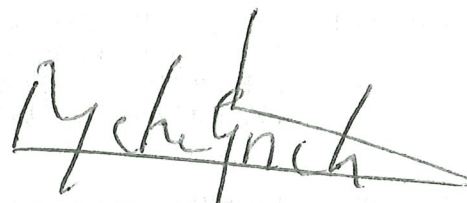
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



Claudine PERTOLDI

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 23/02/2026
Publiée ou notifiée le 25/02/2026
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

